



Grand Est



# Synthèse régionale des données des fermes du dispositif Inosys Réseaux d'élevage bovins lait du Grand-Est

CAMPAGNE 2019

#### ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

##### Rédaction :

Alice BERTHOUX (Institut de l'Élevage)  
Daniel COUÉFFÉ (Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne)  
Rémi GEORGEL (Chambre d'Agriculture des Vosges)  
Cécile GOISET (Chambre d'Agriculture des Ardennes)  
Charlotte HOFGAERTNER (Chambre d'Agriculture de la Meuse)  
Jessica THONI (Chambre d'Agriculture de la Moselle)  
Jean-Marc ZSITKO (Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle)

##### Mise en page :

Isabelle GUIGUE (Institut de l'Élevage)

##### Crédits photos :

Institut de l'Élevage

#### REMERCIEMENTS

Ce travail a été rendu possible grâce à la centaine d'éleveurs qui participent au dispositif Inosys Réseaux d'Élevage dans une démarche d'optimisation de leur système d'exploitation en lien étroit avec les conseillers des chambres d'Agriculture. Nous les remercions tout particulièrement de communiquer régulièrement leurs résultats techniques et économiques sans lesquels un tel dossier ne pourrait exister.

## AVANT-PROPOS

Le dispositif Inosys Réseaux d'Élevage vous propose une synthèse des principaux résultats technico-économiques des exploitations laitières suivies dans les départements de la région Grand-Est. Les résultats ont été synthétisés dans 5 grands systèmes. Ce travail est issu du suivi réalisé sur l'année 2019 par les conseillers des Chambres d'Agriculture et avec une animation de l'Institut de l'élevage.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

### Un nouveau déficit fourrager

La mise à l'herbe s'est faite assez précocement et les conditions de pâturage ont été favorables au printemps. Les premières coupes ont pu être réalisées fin avril sur les prairies temporaires et mi-mai sur les prairies permanentes. Les rendements de ces fauches précoces sont en cohérence avec leurs dates (2,0 à 3,5 tMS/ha). A partir du 20 juin, les éleveurs ont récolté les foins et les 2<sup>èmes</sup> coupes derrière fauche précoce sur prairies permanentes. Les rendements en foin ont été supérieurs à la moyenne quinquennale (+ 0,5 tMS/ha). Sur prairies temporaires, les deuxièmes coupes ont pu être réalisées dès fin mai.

A partir du 25 juin, les prairies ont grillé sous l'effet des fortes chaleurs et de l'absence de précipitations. Quelques pluies début août ont permis le « reverdissement » des prairies dans certains secteurs, mais les récoltes des 2<sup>èmes</sup> coupes derrière foin et 3<sup>èmes</sup> coupes n'ont pas pu être réalisées. La complémentation au parc est alors devenue nécessaire et a amputé de nouveau les stocks pour l'hiver à venir.

Des surfaces supplémentaires en maïs ont été semées (resemis derrière colza, reconstitution de stocks fourragers) en 2019. Les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions mais la fraîcheur a pénalisé le début de végétation du maïs. La sécheresse a par la suite pénalisé le rendement et la richesse en grains sauf pour certains secteurs (réserve hydrique des sols, pluies localisées) où les maïs seront de meilleures qualités qu'en 2018.

### Des rendements cultures hétérogènes

La sécheresse automnale en 2018 a perturbé l'implantation des colzas et des céréales. L'hiver a été doux jusqu'en janvier et la pluviométrie a été proche des moyennes quinquennales. Les conditions du printemps ont été assez favorables. Or, les chaleurs caniculaires et la sécheresse à partir de fin juin ont pénalisé les cultures dans les terres superficielles. Au final, grâce à un bon potentiel de départ, les rendements moyens régionaux des cultures d'hiver sont supérieurs à une année « normale » (moyenne 5 ans) sauf pour le colza.

## En agriculture conventionnelle, des résultats économiques de nouveau pénalisés par la sécheresse

### Un produit lait en augmentation

La tendance engagée ces trois dernières années se poursuit : le niveau de productivité des exploitations est en hausse (+ 79 €/ha et + 20 400 € par rapport à l'exercice précédent). Les principales évolutions entre 2018 et 2019 sont les suivantes :

- Les volumes de lait livré augmentent de 11 100 L/exploitation. Cette hausse est liée à un accroissement du nombre de vaches laitières (+ 1,7 VL). La productivité par vache est en légère baisse (- 81 L).
- Le prix de vente du lait est en nette augmentation (+ 17 €/1 000 L).
- Le produit viande est en diminution de 8 % en raison de la baisse des cours de la vache de réforme et des jeunes bovins.
- Le produit cultures de vente est en baisse de 12 %. La hausse des rendements sur les cultures d'hiver n'aura pas suffi pour compenser la baisse des prix.
- Les aides participent également à la hausse du produit brut. En moyenne, les exploitations ont perçu 4 000 € d'aides supplémentaires. L'évolution du zonage de l'ICHN, les aides sécheresses et calamités ainsi que les indemnités d'assurance récolte viennent expliquer cette hausse.

### Des charges alimentaires élevées

Malgré l'augmentation des surfaces fourragères, les exploitations ont de nouveau fait face à un déficit fourrager important. L'achat de fourrages s'est imposé dans 50 % des exploitations du dispositif et représente un coût moyen de 35 €/UGB (+ 10 € par rapport à 2018). De plus, la mauvaise qualité des ensilages de maïs et l'affouragement des génisses à la paille ont entraîné une hausse des quantités de concentrés achetés de + 23 €/UGB. Les systèmes laitiers spécialisés et en polyculture-élevage ont acheté davantage de concentrés et de fourrages que les systèmes herbagers et lait-maïs-viande. En parallèle, l'augmentation du prix des engrais et des apports azotés (+ 6 uN) se traduit par une hausse de + 10 €/ha du poste fertilisation.

Au global, les charges opérationnelles s'accroissent de 10 950 € par rapport à l'exercice précédent. L'efficacité des charges par rapport au produit est de 33,6 % soit 1 point de moins par rapport à 2018.

### Des charges de structure en hausse de 8 %.

Tous les postes sont en augmentation, ce qui se traduit par une hausse des dépenses de structure de 10 450 € par rapport à l'exercice précédent. Les postes charges sociales, assurances, entretien des bâtiments et fermage subissent la plus forte hausse. Ces charges représentent 31 % du PB soit 0,5 points de plus qu'en 2018.

### La hausse du produit lait ne compense pas l'accroissement des charges

En moyenne, l'excédent brut d'exploitation (EBE) diminue de 2 % soit l'équivalent de 2 700 €. Cependant, cette baisse cache des disparités entre les systèmes. Les exploitations en polyculture-élevage ont la plus forte baisse d'EBE (- 14 405 € soit - 7 %). L'augmentation des charges alimentaires et la baisse du produit céréales en sont les principales causes. Les systèmes lait-maïs-viande ont augmenté de 7 000 € leur EBE grâce à une augmentation maîtrisée des charges opérationnelles et à une hausse supérieure à la moyenne du volume de lait livré.

L'EBE moyen d'une exploitation du Réseaux d'élevage est de 151 260 €, cette somme sert à :

- rembourser les annuités de 66 370 € soit 14 % du PB (+ 4 520 € par rapport à 2018)
- laisser un disponible pour vivre et autofinancer de 84 890 € soit 34 150 €/UMO exploitant (- 2 860 €/UMO exploitant par rapport à l'exercice précédent).

L'efficacité économique ((EBE + salaires)/PB) est passée de 37,3 % à 35,8 % en 2019. Les exploitations ont au mieux maintenu leur niveau d'efficacité économique (système herbager et lait-maïs-viande) ou diminué pour les autres.

## En agriculture biologique, une adaptation de la production aux moyens de production

### Une baisse des volumes de lait livré

Le produit brut des exploitations en agriculture biologique est en diminution de 2 % par rapport à 2018. Elle se traduit par une diminution de la productivité à l'hectare de 77 €/ha soit - 5 721 €. Cette baisse s'explique par une diminution des effectifs de vaches laitières (- 1 VL) et de la productivité par vache de - 200 L, ce qui entraîne une diminution des volumes de lait vendu en laiterie de 17 500 L en moyenne (- 4 %). La baisse du produit brut a été limitée grâce à une hausse de 13 €/1 000 L du prix du lait et à une hausse de 9 % du produit culture.

### Des charges opérationnelles en baisse

Les systèmes en agriculture biologique ont limité les achats de fourrages et de concentrés au strict nécessaire. En parallèle, les quantités de concentrés prélevés ont augmenté. Ces exploitants ont préféré décapitaliser (- 4 UGB par rapport à 2018) et limiter la productivité par vache plutôt que d'avoir recours à des achats extérieurs. Ainsi, les charges opérationnelles diminuent de 3 900 € soit - 6 % par rapport à 2018.

### Des revenus disponibles en diminution

La baisse des charges opérationnelles n'aura pas été suffisante pour compenser la baisse du produit brut. Les excédents bruts d'exploitation diminuent de 6 % soit de 8 790 €.

## LE COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT : QUELQUES ÉLÉMENTS EXPLICATIFS

Les contours de l'atelier lait incluent la production laitière, l'élevage des génisses de renouvellement, la production fourragère et la production des céréales autoconsommées par le troupeau laitier.

### Le coût de production de l'atelier

Il résulte d'une approche « comptable ». Il permet d'évaluer tout ce que les éleveurs engagent pour produire le lait en intégrant le coût de leur travail, des surfaces qu'ils ont en propriété et des capitaux propres mobilisés pour financer les bâtiments, le matériel, le cheptel, les stocks...

### La rémunération du travail (SMIC/UMO exploitant)

Elle correspond au niveau de rémunération de la main-d'œuvre exploitant obtenu compte-tenu des charges engagées, de la rémunération des capitaux propres et des produits.

### Le prix de revient

Il correspond au prix de vente du lait qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (y compris la main-d'œuvre à hauteur de 2 SMIC soit 35 932 € et les capitaux à 1,5%) compte-tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints (viande).

### Le prix de fonctionnement

Le prix de fonctionnement est le prix de vente du lait qui permettrait de couvrir les besoins de trésorerie jugés nécessaire (alimentation, approvisionnement des surfaces liées à l'atelier lait, frais d'élevage, charges de mécanisation, hors amortissements), les annuités d'emprunts remboursés et la main-d'œuvre (à hauteur de 2 SMIC soit 35 932 €) compte-tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints (viande).

## SYSTÈME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ces exploitations se caractérisent par une part d'herbe majoritaire dans la SFP. Certaines ont pu introduire du maïs ensilage pour conforter le système fourrager et gagner en productivité. La sécheresse 2019, à la suite de 2018 a continué de fragiliser l'autonomie fourragère de ces exploitations. La difficulté à trouver des fourrages bio et leurs couts élevés a poussé ces exploitations à s'adapter en réduisant leurs effectifs, d'où une baisse du chargement. Par rapport à 2018, l'EBE de ces systèmes est en baisse (-8 790 €) : la baisse du produit a été atténuée par la baisse des charges opérationnelles mais la hausse de certaines charges de structure (+ 4 400 €) impacte l'EBE.

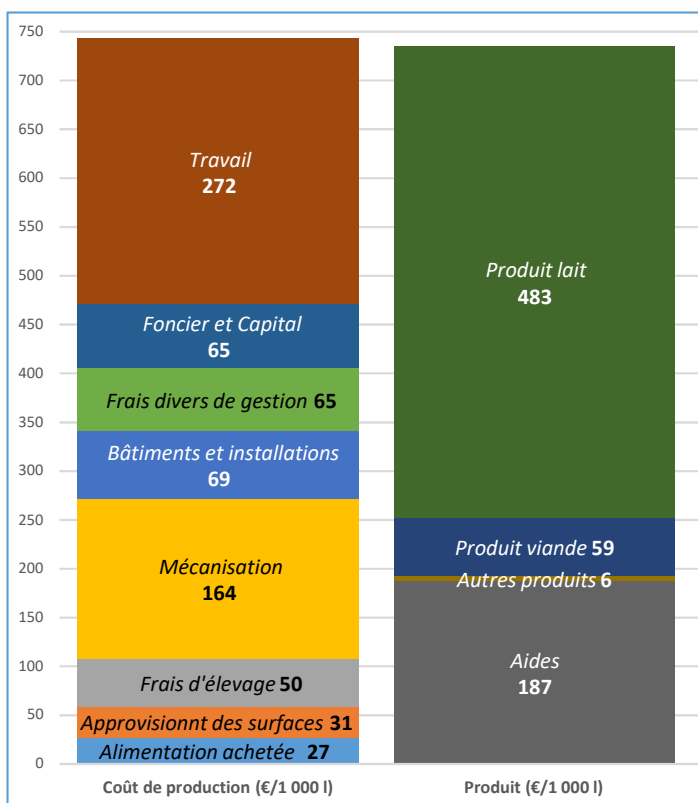
### Principales données structurelles

Données	2018	2019
<b>Nombre d'exploitation</b>	14,0	14,0
<b>UMO totales</b>	2,5	2,6
Dont UMO salarié	0,5	0,6
<b>SAU (ha)</b>	156	157
Prairies (ha)	112	115
Maïs ensilage (ha)	2	3
Grandes cultures (ha)	42	39
<b>Lait livré (l)</b>	367 989	350 479
<b>Nombre de VL</b>	72,1	71,2
<b>Lait/VL (l)</b>	5 313	5 116
<b>Chargt app. (UGB/ha SFP)</b>	1,05	0,99

### Résultats économiques

	2018	2019
<b>Produit brut total</b>	308 000 €	302 279 €
<b>€/ha SAU</b>	2 007 €	1 930 €
<b>Charges opérationnelles</b>	61 527 €	57 622 €
<b>en % du PB</b>	20,1 %	20,7 %
<b>Charges de struct. (hors salaires, amo. et ff.)</b>	95 718 €	100 171 €
<b>en % du PB</b>	31,4%	34,6%
<b>EBE + salaires</b>	150 755 €	144 486 €
<b>en % du PB</b>	48,5%	44,7%
<b>EBE</b>	136 810 €	128 020 €
<b>Annuités</b>	37 953 €	36 971 €
<b>en % du PB</b>	10,6 %	11,8 %
<b>Disponible (autofi. + pp)</b>	98 872 €	91 043 €
<b>Disponible/UMO expl.</b>	59 130 €	50 061 €

### Rentabilité de l'atelier laitier



	Moyenne 2019
<b>Productivité de la MO (L/UMO)</b>	162 585
<b>Coût de production total (€/1 000 L)</b>	743
<b>Rémunération du travail (SMIC/UMO)</b>	2,9
<b>Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)</b>	490

## SYSTÈME HERBAGER

Ces exploitations à dominante herbagère ont la particularité de produire du lait avec un troupeau de vaches nourries exclusivement à base d'herbe, majoritairement d'herbe pâturée au printemps/été, et d'herbe récoltée en sec ou humide sur la période hivernale. Il est possible de trouver dans ces exploitations un atelier de viande à l'herbe pour valoriser l'herbe excédentaire à la production de lait. Selon la part de surface en cultures, il peut y avoir une faible part de maïs dans l'assolement qui pourra être récolté en ensilage pour l'atelier viande.

Ces exploitations sont limitées dans leur potentiel de productivité à l'hectare mais en contre-partie, elles bénéficient d'aides structurelles, ICHN OU MAEC. Ces modes de production sont particulièrement économes en intrants (21,8 % de charges opérationnelles/PB) et malgré la sécheresse, ces exploitations ont maintenu une excellente efficacité économique (46 % EBE/PB). A l'issue de cette campagne 2019, l'augmentation du PB est de 25 000 €, il a été obtenu grâce à l'amélioration du prix du lait et des aides qui ont compensé la baisse des livraisons de lait. Ainsi, cette campagne se solde par une amélioration de l'EBE avant salaires de + 14 300 €.

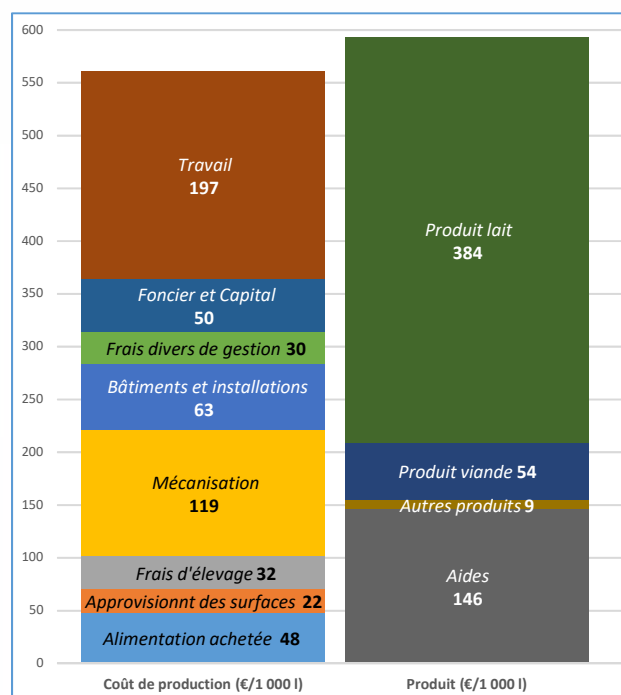
### Principales données structurelles

Données	2018	2019
<b>Nombre d'exploitation</b>	5	5
<b>UMO totales</b>	2,7	2,8
Dont UMO salarié	0,5	0,6
<b>SAU (ha)</b>	198	197
Prairies (ha)	155	155
Maïs ensilage (ha)	2	3
Grandes cultures (ha)	41	39
<b>Lait livré (l)</b>	534 484	500 979
<b>Nombre de VL</b>	89,5	90,9
<b>Lait/VL (l)</b>	6 182	5 802
<b>Chargt app. (UGB/ha SFP)</b>	1,01	1,00

### Résultats économiques

	2018	2019
<b>Produit brut total</b>	353 808 €	379 036 €
<b>€/ha SAU</b>	1 723 €	1 808 €
<b>Charges opérationnelles</b>	88 656 €	91 675 €
<b>en % du PB</b>	24,1 %	21,8 %
<b>Charges de struct. (hors salaires, amo. et ff.)</b>	103 503 €	111 373 €
<b>en % du PB</b>	31,4%	32,3%
<b>EBE + salaires</b>	161 649 €	175 987 €
<b>en % du PB</b>	44,5%	46%
<b>EBE</b>	148 953 €	160 777 €
<b>Annuités</b>	46 442 €	47 895 €
<b>en % du PB</b>	10,8 %	11,3 %
<b>Disponible (autofi. + pp)</b>	103 109 €	111 747 €
<b>Disponible/UMO expl.</b>	43 934 €	48 128 €

### Rentabilité de l'atelier laitier



	Moyenne 2019
<b>Productivité de la MO (L/UMO)</b>	197 664
<b>Coût de production total (€/1 000 L)</b>	560
<b>Rémunération du travail (SMIC/UMO)</b>	2,7
<b>Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)</b>	351

## SYSTÈME LAITIER SPÉCIALISÉ

Ces exploitations se caractérisent par une forte spécialisation vers la production laitière. Les surfaces en prairies permanentes ont de bons potentiels et elles sont valorisées exclusivement par le troupeau laitier. Le maïs ensilage vient en complément de l'herbe afin d'atteindre un bon niveau de productivité par vache. La production de culture de vente est limitée (< 40 ha).

Les volumes de lait livré sont en diminution de 13 740 L par rapport à 2018. Cette diminution est compensée voir surpassée par la hausse du prix du lait (+ 21 €/1 000 L). On observe une hausse du produit brut de l'ordre de 15 000 €. Comme pour les autres systèmes, les charges opérationnelles (aliments, approvisionnement et frais d'élevage) et de structures sont en hausse. Ainsi, l'augmentation du produit brut d'exploitation est compensée par la hausse des charges. Ainsi, on observe une stabilité de l'EBE avant salaires. Le revenu disponible est en diminution face à l'accroissement des annuités (+ 5 500 €).

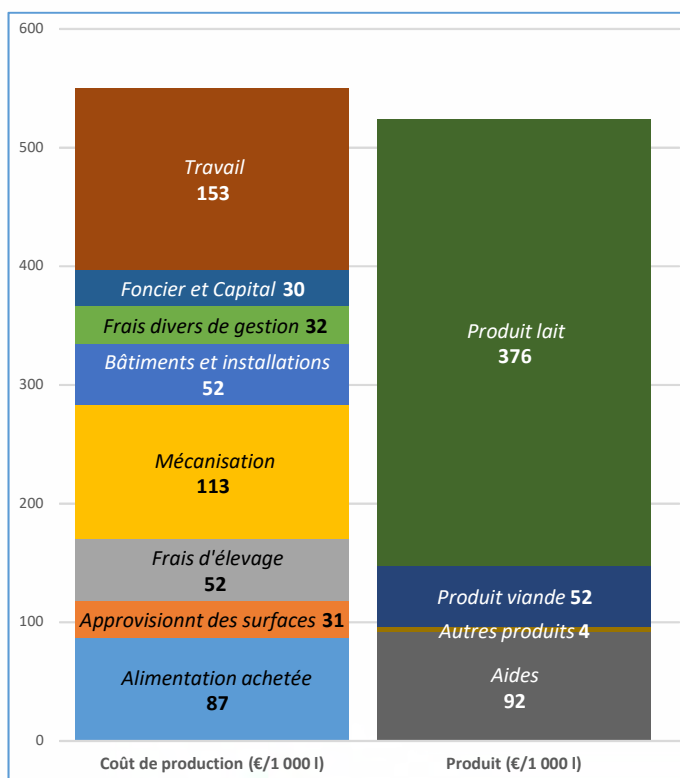
### Principales données structurelles

Données	2018	2019
<b>Nombre d'exploitation</b>	8	8
<b>UMO totales</b>	2,6	2,5
Dont UMO salarié	0,3	0,3
<b>SAU (ha)</b>	123	119
Prairies (ha)	83	82
Maïs ensilage (ha)	20	18
Grandes cultures (ha)	20	19
<b>Lait livré (l)</b>	563 880	550 138
<b>Nombre de VL</b>	77	77
<b>Lait/VL (l)</b>	7 780	7 453
<b>Chargt app. (UGB/ha SFP)</b>	1,27	1,31

### Résultats économiques

	2018	2019
<b>Produit brut total</b>	297 190 €	312 010 €
<b>€/ha SAU</b>	2 576 €	2 738 €
<b>Charges opérationnelles</b>	92 405 €	103 545 €
<b>en % du PB</b>	31,4 %	34,1 %
<b>Charges de struct. (hors salaires, amo. et ff.)</b>	86 837 €	90 763 €
<b>en % du PB</b>	29,2%	29,6%
<b>EBE + salaires</b>	117 948 €	117 702 €
<b>en % du PB</b>	39,4%	36,3 %
<b>EBE</b>	109 826 €	109 152 €
<b>Annuités</b>	34 445 €	39 951 €
<b>en % du PB</b>	11,9 %	12,4 %
<b>Disponible (autofi. + pp)</b>	75 455 €	69 058 €
<b>Disponible/UMO expl.</b>	31 941 €	28 554 €

### Rentabilité de l'atelier laitier



	Moyenne 2019
<b>Productivité de la MO (L/UMO)</b>	250 021
<b>Coût de production total (€/1 000 L)</b>	550
<b>Rémunération du travail (SMIC/UMO)</b>	1,6
<b>Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)</b>	402

## SYSTÈME LAIT-MAÏS-VIANDE

Ce type de structure est caractérisé par une activité laitière dominante, diversifiée avec un atelier significatif de viande bovine produite à l'herbe ou au maïs. Cet atelier peut se composer de bœufs et/ou de vaches allaitantes en fonction de l'intensification laitière. Les surfaces sont principalement consacrées aux fourrages, laissant qu'une petite place pour les grandes cultures. Le maïs ensilage représente une faible part du système fourrager, à l'inverse, les surfaces en herbe sont importantes. La production laitière individuelle est en légère augmentation par rapport à 2018, contrairement aux autres systèmes. Cette augmentation, couplée à la hausse du prix du lait et des aides compensatoires, conduit à une hausse du produit brut de l'ordre de 25 000 € (malgré la baisse du prix de la viande). Ainsi, l'EBE avant salaires a progressé d'environ 11 000 €, bien que les charges opérationnelles (aliments, approvisionnement et frais d'élevage) et de structures soient plus élevées.

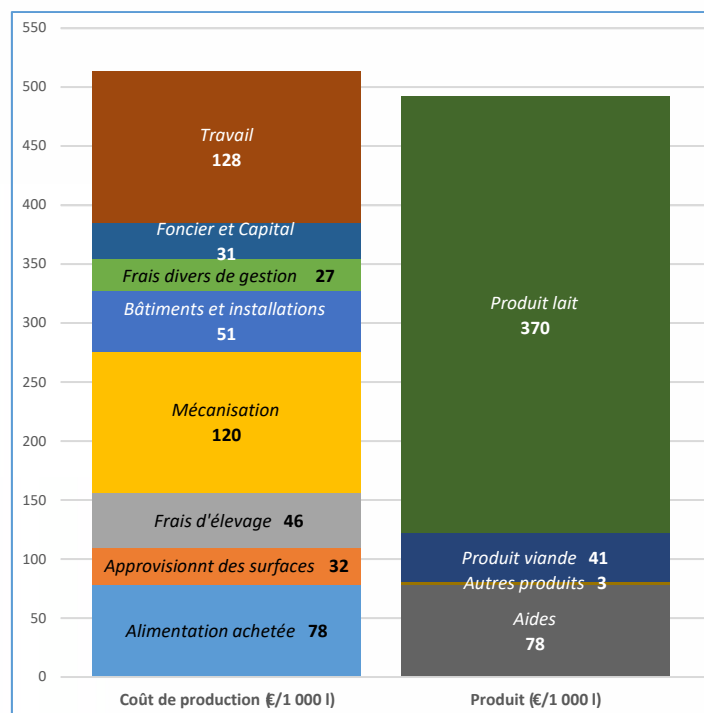
### Principales données structurelles

Données	2018	2019
<b>Nombre d'exploitation</b>	13	13
<b>UMO totales</b>	2,3	2,3
Dont UMO salarié	0,4	0,4
<b>SAU (ha)</b>	159	165
Prairies (ha)	116	121
Maïs ensilage (ha)	19	22
Grandes cultures (ha)	24	22
<b>Lait livré (l)</b>	507 438	540 608
<b>Nombre de VL</b>	73	76
<b>Lait/VL (l)</b>	7 007	7 116
<b>Chargt app. (UGB/ha SFP)</b>	1,26	1,24

### Résultats économiques

	2018	2019
<b>Produit brut total</b>	316 591 €	341 187 €
<b>€/ha SAU</b>	2 032 €	2 127 €
<b>Charges opérationnelles</b>	105 024 €	116 385 €
<b>en % du PB</b>	32,5 %	33,3 %
<b>Charges de struct. (hors salaires, amo. et ff.)</b>	95 040 €	96 359 €
<b>en % du PB</b>	31,3%	29,3%
<b>EBE + salaires</b>	116 527 €	128 443 €
<b>en % du PB</b>	36,1%	37,4%
<b>EBE</b>	104 661 €	116 100 €
<b>Annuités</b>	47 207 €	51 673 €
<b>en % du PB</b>	14,7 %	15,1 %
<b>Disponible (autofi. + pp)</b>	57 151 €	64 199 €
<b>Disponible/UMO expl.</b>	32 961 €	39 528 €

### Rentabilité de l'atelier laitier



	Moyenne 2019
<b>Productivité de la MO (L/UMO)</b>	327 479
<b>Coût de production total (€/1 000 L)</b>	513
<b>Rémunération du travail (SMIC/UMO)</b>	2,3
<b>Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)</b>	390



## SYSTÈME EN POLYCLTURE-ÉLEVAGE

Ces exploitations se distinguent par la présence des 3 ateliers : lait, céréales et viande. Chacun de ces ateliers représente une part importante. Toutes disposent de maïs dans le système fourrager avec des proportions toutefois différentes, ce qui implique des conduites animales plus ou moins intensives. Par rapport à 2018, l'EBE de ces exploitations est en baisse. L'augmentation du prix du lait, des indemnités compensatoires (ICHN, sécheresses) et des rendements en céréales n'ont pas pu compenser en totalité la baisse du prix des céréales et de la viande, la hausse des achats d'aliments (pour faire face à la sécheresse) et l'augmentation de certaines charges de structure (MSA et entretien du matériel notamment).

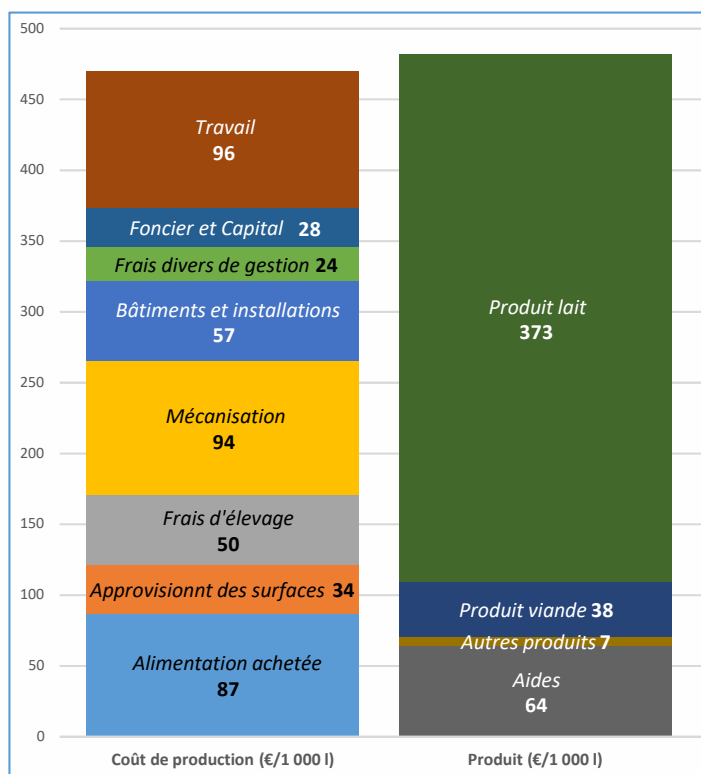
### Principales données structurelles

Données	2018	2019
<b>Nombre d'exploitation</b>	23	23
<b>UMO totales</b>	3,3	3,4
Dont UMO salarié	0,7	0,8
<b>SAU (ha)</b>	288	293
Prairies (ha)	122	126
Maïs ensilage (ha)	41	48
Grandes cultures (ha)	125	119
<b>Lait livré (l)</b>	837 195	855 060
<b>Nombre de VL</b>	107	108
<b>Lait/VL (l)</b>	7870	7839
<b>Chargt app. (UGB/ha SFP)</b>	1,48	1,37

### Résultats économiques

	2018	2019
<b>Produit brut total</b>	596 766 €	615 806 €
<b>€/ha SAU</b>	2 107 €	2 148 €
<b>Charges opérationnelles</b>	211 852 €	224 253 €
<b>en % du PB</b>	34,8 %	36,1 %
<b>Charges de struct. (hors salaires, amo. et ff.)</b>	169 144 €	187 188 €
<b>en % du PB</b>	29,6%	31,4%
<b>EBE + salaires</b>	215 770 €	204 365 €
<b>en % du PB</b>	35,6%	32,5%
<b>EBE</b>	196 121 €	182 173 €
<b>Annuités</b>	82 369 €	87 244 €
<b>en % du PB</b>	14,4 %	15,2 %
<b>Disponible (autofi. + pp)</b>	113 260 €	94 245 €
<b>Disponible/UMO expl.</b>	40 347 €	31 221 €

### Rentabilité de l'atelier laitier



	Moyenne 2019
<b>Productivité de la MO (L/UMO)</b>	399 685
<b>Coût de production total (€/1 000 L)</b>	473
<b>Rémunération du travail (SMIC/UMO)</b>	2,3
<b>Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)</b>	364

## ANALYSE TRANSVERSALE

## Atelier lait

Système	Lait produit		TP		TB		Prix du lait		Concentré				Taux de renouvellement %	
	(L/VL)		(g/l)		(g/l)		(€/1 000 L)		Kg/VL/an		g/L			
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
AB	5 313	5 116	32,4	30,5	40,8	38,2	465	478	968	907	183	190	29	30
Herbager	6 182	5 802	33,6	33,9	41,7	42,0	366	385	1 850	1 623	295	264	27	26
Laitier Spécialisé	7 780	7 453	32,8	33,3	41,8	42,4	354	375	1 570	1 759	199	233	35	35
Lait Maïs Viande	7 007	7 116	33,2	33,7	41,1	41,7	352	370	1 539	1 696	217	236	35	34
Polyculture Elevage	7 870	7 839	33,0	33,2	41,1	42,1	350	365	1 780	1 861	223	230	35	33
<b>Moyenne</b>	<b>6 978</b>	<b>6 870</b>	<b>32,9</b>	<b>32,7</b>	<b>41,2</b>	<b>41,2</b>	<b>378</b>	<b>394</b>	<b>1 529</b>	<b>1 581</b>	<b>216</b>	<b>225</b>	<b>33</b>	<b>32</b>

## Atelier viande

Système simplifié	Vaches de réforme				Jeunes bovins finis				Bœufs finis			
	Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg		Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg		Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
AB	290,1	295,1	3,11	3,06	368	350	3,02	2,92	334	329	2,8	2,9
Herbager	321,8	322,4	2,74	2,66								
Laitier Spécialisé	291,1	299,4	2,49	2,37								
Lait Maïs Viande	309,7	306,8	2,61	2,46								
Polyculture Elevage	301,1	305,0	2,46	2,38								
<b>Moyenne</b>	<b>301,0</b>	<b>304,1</b>	<b>2,65</b>	<b>2,55</b>								

Les récoltes en maïs ensilage : 8,7 tMS/ha (- 1,7 tMS/ha par rapport à 2018) et 396 €/ha de charges opérationnelles.

## Les indicateurs nationaux

Système simplifié	Indicateur globaux exploitations			Indicateurs atelier bovins lait				
	EBE /UMO ex	Annuités /EBE (%)	Trésorerie Nette Globale	Productivité MO (l/UMO)	Coût du système d'alimentation (€/ML)	Prix de fonctionnement pour 2 SMIC (€/ML)	Marge brute atelier (€/ML)	Annuités (€/ML)
AB	81 153	47%	131 908	162 585	271	442	406	97
Herbager	74 765	27%	76 321	197 664	227	311	366	70
Laitier spécialisé	53 111	51%	70 931	250 021	251	374	273	66
Lait Maïs Viande	77 650	45%	71 183	327 479	251	354	270	72
Polyculture-élevage	79 226	57%	39 861	399 685	234	350	254	66
<b>Moyenne</b>	<b>75 627</b>	<b>49%</b>	<b>73 657</b>	<b>296 567</b>	<b>248</b>	<b>371</b>	<b>303</b>	<b>75</b>

## REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Alimentation	AB	Herbager	Lait spécialisé	Lait Maïs Viande	Poly. Elevage
<b>Aliments totaux (€/UGB)</b>	279	266	448	336	468
<i>Dont concentrés achetés (€/UGB)</i>	33	109	261	181	303
<i>Dont aliments prélevés (€/UGB)</i>	188	97	57	43	42
<i>Dont minéraux (€/UGB)</i>	19	31	34	33	46
<i>Dont achat fourrages (€/UGB)</i>	35	14	50	21	42
<b>Aliments atelier lait (€/VL)</b>	445	422	746	626	775
<i>Dont concentrés achetés (€/VL)</i>	57	182	438	354	519
<i>Dont aliments prélevés (€/VL)</i>	300	152	92	64	67
<i>Dont minéraux (€/VL)</i>	31	47	58	70	81
<i>Dont achat fourrages (€/VL)</i>	54	18	83	43	60

Frais d'élevage	AB	Herbager	Lait spécialisé	Lait Maïs Viande	Poly. Elevage
<b>Contrôle de performance<sup>(1)</sup> (€/VL)</b>	58	52	46	56	44
<b>Frais de reproduction<sup>(2)</sup> (€/VL)</b>	58	48	74	71	78
<b>Frais vétérinaire (€/UGB)</b>	27	26	55	60	63
<i>Dont frais vétérinaire atelier lait (€/VL)</i>	43	41	92	105	105
<b>Divers élevage expl. (€/UGB)</b>	39	45	72	37	74
<i>Dont divers élevage atelier lait (€/VL)</i>	60	71	119	71	124

(1) (2) Éleveurs adhérant au contrôle laitier et en insémination artificielle

Frais cultures	AB	Herbager	Lait spécialisé	Lait Maïs Viande	Poly. Elevage
<b>Semences (€/ha CGU)</b>	112	70	87	55	66
<b>Semences (€/ha cultures fourragères)</b>	298	199	216	176	171
<b>Semences (€/ha herbe)</b>	20	8	20	6	12
<b>Engrais (€/ha CGU)</b>	40	101	123	172	148
<b>Engrais (€/ha cultures fourragères)</b>	5	45	122	158	137
<b>Engrais (€/ha d'herbe)</b>	12	33	42	55	73
<b>Produits défense végétaux (€/ha CGU)</b>	8	109	98	95	135
<b>Produits défense végétaux (€/ha cultures fourragères)</b>	0	63	71	102	86
<b>Assurances pour végétaux (€/ha CGU)</b>	15	8	16	10	22
<b>Assurances végétaux (€/ha cultures fourragères)</b>	0	1	8	8	13

Dépenses de structure	AB	Herbager	Lait spécialisé	Lait Maïs Viande	Poly. Elevage
<b>MSA (% PB)</b>	6,9%	6,9%	5,0%	3,7%	3,8%
<b>Carburant (€/ha)</b>	65	58	91	78	87
<b>Travaux par tiers (% PB)</b>	2,5%	3,8%	4,1%	2,9%	5,0%
<b>Assurances (€/ha)</b>	69	43	74	61	60
<b>Assurances (% PB)</b>	3,7%	2,4%	2,8%	3,0%	2,9%
<b>Entretien et divers matériel (€/ha)</b>	74	66	119	104	74
<b>Electricité (€/VL)</b>	59	45	56	55	64
<b>Eau (€/VL)</b>	36	31	36	31	56
<b>Frais de gestion (€/ha)</b>	27	24	37	29	26
<b>Frais de gestion (% PB)</b>	1,5%	1,4%	1,4%	1,4%	1,2%
<b>Frais divers généraux (€/ha)</b>	38	22	31	26	26
<b>Frais divers généraux (% PB)</b>	2,1%	1,3%	1,1%	1,2%	1,3%
<b>Entretien bâtiment (€/UGB)</b>	26	18	19	23	44
<b>Fermage (€/ha)</b>	111	118	98	99	105

## SYNTHÈSE RÉGIONALE DES DONNÉES DES FERMES DU DISPOSITIF INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE BOVINS LAIT GRAND-EST CAMPAGNE 2019

Ce document présente la synthèse des résultats techniques et économiques de 63 fermes bovins lait du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage de la région Grand-Est. Les résultats sont ceux de la campagne fourragère de 2019. Ces références sont issues d'un travail de partenariat entre les Chambres départementales d'agriculture du Grand-Est et de l'Institut de l'Élevage.

Cette brochure a été réalisée dans le cadre de l'équipe régionale Inosys – Réseaux d'élevage Bovins lait

### Contributeurs à ce dossier :

• Cécile GOISET	CDA des Ardennes	03 24 33 89 69
• Daniel COUÉFFÉ	CDA de la Haute-Marne	03 25 35 03 25
• Jean-Marc ZSITKO	CDA de la Meurthe-et-Moselle	03 83 93 34 11
• Charlotte HOFGAERTNER	CDA de la Meuse	03 29 83 30 65
• Jessica THONI	CDA de la Moselle	06 07 10 72 46
• Rémi GEORGEL	CDA des Vosges	03 29 29 23 18
• Alice BERCHOUX	Institut de l'Élevage	03 83 93 39 12



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

*La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.*

